Extrait du CGT ARLES

https://www.cgtarles.fr/spip.php?article750

Le 9 mars contre la casse du droit du travail

- Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 28 fÃ©vrier 2016

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

JOUR DE LA PRÉSENTATION DE CE PROJET AU CONSEIL DES MINISTRES.

Report de la présentation de loi « El Khomri » Un premier recul du gouvernement !

29 février 2016 :

Report de la présentation de loi « El Khomri » Un premier recul du gouvernement

  L'annonce par Manuel Valls du report de la présentation du projet de loi « El Khomri » en conseil des ministres, est un 1er recul à mettre à l'actif de la mobilisation montante.

Le gouvernement doit prendre en considération les revendications qui s'expriment dans les entreprises, les services sur les questions de salaires, d'emploi, de conditions de travail ainsi que le rejet massif du projet de loi code du travail.

Il doit maintenant annoncer son retrait et ouvrir une phase de négociations réelles avec les représentants syndicaux et les organisations de jeunesse pour élaborer un code du travail protecteur. La CGT a des propositions concrètes en ce sens, et poursuit ses échanges intersyndicaux pour la construction de nouveaux droits.

La CGT propose aux salariés, la semaine du 7 au 11 mars des initiatives multiples dans les entreprises et le 9 mars de participer aux rassemblements et manifestations unitaires en construction.

Fin mars, elle appelle avec d'autres organisations syndicales et organisations de jeunesse, les salariés à une journée de mobilisation convergente, nationale sur les revendications, pour le retrait du projet El Khomri, pour un code du travail du 21ème siècle !

27 février 2016 :

  Le projet de réforme du Code du Travail, les négociations UNEDIC, après les lois « sécurisation » de l'emploi, Macron, Rebsamen, Santé, les réformes territoriales....visent à détruire l'ENSEMBLE des droits et acquis sociaux permettant au monde du travail, non seulement de se défendre collectivement et individuellement mais également de pouvoir vivre dignement.

Avec plus de 5 millions de chômeurs, le gel des salaires et des pensions, la diminution des minima sociaux, aujourd'hui encore, salariés du public, du privé, retraités, jeunes, privés d'emplois, sont la cible du gouvernement et du Medef.

Copyright © CGT ARLES

Le projet de loi EL KHOMRI, c'est :

- remise en cause des 35 H et augmentation de la durée légale du temps de travail pouvant aller jusqu'à 12 H par jour et 60 H par semaine,
- inversion de la hiérarchie des normes : ce ne sont plus les dispositions légales les plus favorables aux salariés qui s'appliqueront,
- précarisation des droits des salariés avec des accords d'entreprises à durée limitée,
- légalisation des licenciements abusifs,
- baisse des garanties prévues par le contrat de travail sans contestation possible,
- indemnités prud'homales plafonnées au plus bas,
- modification des règles de rémunération des astreintes et des heures supplémentaires,
- augmentation du temps de travail pour les apprentis mineurs,
- remise en cause de la reconnaissance et du rôle des organisations syndicales,

Ce projet de loi avec le compte personnel d'activité viennent aggraver la remise en cause des statuts et des garanties collectives du privé comme du public.

S'ajoutent les négociations UNEDIC qui visent à tenter de diminuer le temps et le montant de l'indemnisation des privés d'emplois et précaires.

Lorsque le gouvernement, pour satisfaire les exigences du patronat, parle de compétitivité : de quoi s'agit-il ?

D'autres choix s'imposent que celui de l'austérité. Parce que l'argent existe, exigeons une autre répartition des richesses pour relancer l'emploi, augmenter les salaires et pensions, renforcer notre système de Protection Sociale, développer nos Services Publics et nos industries.

Loi Travail : non, merci ! En savoir plus...

Signer la pétition ; près de 950.000 signatures en quelques jours !!

Copyright © CGT ARLES